

# « la grange à danser »

numéro 49 – avril 2020



*un lieu de créations,  
répétitions, résidences artistiques  
et pratiques sensibles du corps*

<https://lagrangeadanser.fr/>

Avec la période de confinement, l'ensemble des locations prévues à La Grange à danser ont, bien sûr, été annulées ! Et ne vont pas revenir en aussi grand nombre rapidement, il nous faudra attendre le milieu de l'automne.... Tout cela crée une situation financière tendue et empêche les investissements prévus.

Néanmoins, restons optimistes et confiants, les travaux se poursuivent avec la constance des bénévoles, tout en respectant les règles de distanciation sociale...

Ainsi nous avons apposé des boîtiers à clefs devant chaque porte posée ce qui facilite la sécurité des lieux comme la gestion des clefs. Nous avons ensuite aménagé l'atelier maintenant que la dalle est réalisée, la fenêtre et la porte posées : étagères, déménagement et installation de l'ensemble des décors de la compagnie Axotolt.

Nous avons aussi poursuivi l'assainissement qui était commencé : les canalisations pour le tout-à-l'égout sont posées, les tuyaux isothermes pour amener l'eau et les conduits pour l'électricité sont en place. Nous avons trié la terre des pierres sorties des tranchées (les plus grosses pour de futurs murs, les plus petites pour le futur puits perdu) et rebouché les tranchées. Mais, il fallait que ces tranchées soient d'une profondeur minimale de 40 cms et au mieux de 60 cms alors que nous avons à plusieurs endroits rencontré le rocher. En conséquence nous avons dû creuser pour partie dans le rocher et surélevé le sol à certains endroits. Nous finirons tout ceci avec le creusement du puits perdu que nous n'avons pas réaliser pour l'instant par impossibilité de louer un tractopelle par temps de confinement. Pour tenir la terre surélevée, nous avons construit un muret devant l'entrée de l'atelier.

Et nous avons poursuivi en posant les planchers de l'étage de la petite maison et des mezzanines des trois chambres. Nous n'avons pas pu terminer le plancher de la petite maison du fait de l'impossibilité confinée de commander et recevoir les deux poutres nécessaires pour l'espace de l'escalier. Ce ne saurait tarder... Nous avons scotché des bâches sur les planchers de façon à les préserver des inconvénients des futurs travaux des murs et plafonds. Pour pouvoir poser le plancher de la mezzanine d'une des chambres, nous avons terminé de retirer le lierre qui courait sur les murs.

Merci de leur investissement à Thierry, Liliane, Damien, Christian.

## **Chantiers collectifs**

D'or et déjà nous prévoyons la possibilité de chantiers collectifs à partir du 4 juillet et jusqu'au 20 août... Il y aura toujours à faire pour de multiples compétence et énergies...

## **Reprise d'activités**

Un artiste peut bien sûr louer les studios de la Grange à danser s'il veut s'entraîner ou répéter seul. Pour les activités collectives, nous n'avons pour l'instant aucune indication d'une reprise possible d'activités

## **Facilité nouvelle pour les dons**

A compter de l'année 2020, l'état a décidé de défiscaliser 100% du don pour les PME et TPE jusqu'à un maximum de 10 000 euros annuels. Cela signifie que la totalité du don sera retiré des impôts de ces PME et TPE (artisans, commerçants, de fait toutes entreprises de moins de 50 salariés) au lieu des 60% retirés les années précédentes.

***Si donc vous êtes en relation avec des entreprises, merci de les informer de cette nouvelle disposition qui ne leur coûtera qu'un peu de temps mais pourrait nous aider grandement.***

[lagrangeadanser@gmail.com](mailto:lagrangeadanser@gmail.com)